

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-122

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	35 818 904
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	2 251 624
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	5 659 936
Prévention des risques	0	2 079 315
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	936 487
Service public de l'énergie	0	3 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	3 052 609
<i>Dont titre 2</i>	0	0
TOTAUX	0	52 798 875
SOLDE	-52 798 875	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'État sous-jacente au projet de loi de finances, le présent amendement procède à une minoration de 52 798 875 € des autorisations d'engagement et des crédits de paiement de la mission. Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- 35 818 904 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Infrastructures et services de transports ».
- 2 251 624 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture ».
- 5 659 936 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Expertise, information géographique et météorologie ».
- 2 079 315 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Prévention des risques ».

- 936 487 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Énergie, climat et après-mines ».

- 3 000 000 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Service public de l'énergie ».

- 3 052 609 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ».